



Légalité des conditions générales d'un forum

Par icequeen, le 26/07/2008 à 11:09

Bonjour, je suis inscrite sur un forum d'onglerie. Depuis peu, un nouveau administrateur a pris les commandes de ce forum et a changé les conditions générales sans avertir les membres. Les membres publient des vidéos privées, réservées aux stylistes d'ongles, coiffeurs et esthéticiennes pour la formation à des techniques directement liées à leur profession (démonstrations de poses d'ongles, de décorations d'ongles, de coiffures, de maquillage, énorme galerie de photos de création,...) Je voudrais savoir si les conditions générales suivantes sont légales car pour ma part et pour certains membres, cela nous semble illégal et les sujets postés pourraient faire l'objet de transaction commerciale (exemple: vente des vidéos, des explications, des photos de nail art, ...)

D'avance merci

Voici les conditions de ce forum:

Informations légales, conditions générales

Le site "forum.XXXXXXX" est un service internet édité par la société HDSPROD, dont le siège est situé xxxxxxxxxx représentée par Monsieur xxxxxxxxxx désigné ci-après par "l'administrateur du site".

Les auteurs des publications envoyées sur le site autorisent toute forme de reproduction, d'adaptation et d'exploitation des éléments composant ces publications (textes, illustrations, sons, vidéos) sur le site et tous les sites affiliés, ainsi que sur tout autre support fabriqué, édité ou imprimé sur le territoire français pour une durée illimitée. forum.xxxxx et Manucure.xxxxx se réserve le droit de réutiliser sans préavis les messages que vous écrivez pour alimenter des articles de destinations diverses.

Attention ! Aucun message posté par vous-même ne sera supprimé à votre demande ! Il en va de même pour votre compte membre.

Pensez-y avant de choisir votre pseudo et avant de poster. Selon les rubriques (notez qu'elles sont très diverses sur manucure.xxxx), des politiques plus ou moins spécifiques peuvent exister. Veuillez à consulter les topics d'informations épinglés dans ces différentes rubriques, cela pourra vous être utile. Conformément à la loi, vous avez le droit de changer votre pseudo et de modifier vos coordonnées. Cependant, si les motivations du changement de pseudo ne sont pas jugées légitimes, ce changement sera assorti de la fermeture du compte.

Par **adama**, le **02/09/2008 à 16:40**

Bonjour,
Chaque forum a ses conditions générales et vous êtes tenu d'en prendre connaissance et de les accepter avant toute connexion.
Ici il me semble que les nouvelles conditions doivent également être acceptées ou refusées par les utilisateurs, ce qui autorise le propriétaire du site à réutiliser les textes, sons et autres que vous publiez dans son site.
Par contre là où il y a problème c'est quand ils disent que vous ne pouvez supprimer votre compte, ou un message posté par vous.
L'utilisateur a conformément à la loi le droit de modification sur ses données personnelles et garde toujours tout de même une certaine liberté dans ses actions.
Ce qui semble ne pas être le cas ici.
C'est un abus qu'il faut dénoncer et surtout la manière la plus simple est d'opposer son refus à ces conditions....

Par **adama**, le **02/09/2008 à 16:47**

Bonjour,
Tout ce que l'on peut conseiller aux utilisateurs c'est aussi de bien lire les conditions proposées avant de les accepter, et être prudent quant aux informations personnelles fournies, et contenus de message.....